

# Session de printemps 2003 :

## 1<sup>re</sup> décision modificative du budget 2003

**Le Conseil général de l'Aube s'est réuni en séance plénière les 19 et 20 mai 2003 pour la 1<sup>ère</sup> Décision Modificative du budget 2003 (DM1).**

Tous budgets confondus, cette DM 1 (1<sup>ère</sup> décision modificative du budget 2003)

s'équilibre à 26,61 millions d'euros.

19 millions d'euros sont :

- soit des reports

- soit des ré-inscriptions de crédits non consommés l'année précédente pour les opérations gérées en AP/CP (autorisations de programme, crédits de paiement).

Les inscriptions réellement nouvelles représentent donc un peu moins de 8 millions d'euros.

### **Au fil des rapports**

- Réfection du pont SNCF à Châtres
- Rode sud-est de l'agglomération troyenne
- A propos des grands projets du Conseil général
- Au sujet du réaménagement des sites touristiques en bordure du lac d'Orient
- Le centre médico-social de Bar-sur-Aube bientôt rénové et agrandi
- Pour la téléphonie mobile
- A Troyes, 2 opérations en secteur sauvegardé
- Un point sur les marchés publics 2002
- APA (Allocation personnalisée d'autonomie) à domicile : nouvelles dispositions
- Vélovoie des lacs: 2 nouveaux itinéraires mis à l'étude
- Vers un recyclage du matériel informatique réformé

### **Réfection du pont SNCF à Châtres :**

#### **l'ultime contribution du Conseil général à cet ouvrage**

Un accord datant de 1954 (\*) fait que le Conseil général doit payer une partie des gros travaux dont va bénéficier le pont SNCF de Châtres franchissant la route départementale 20A.

Le remplacement des tabliers métalliques " à poutres jumelles " par des tabliers " ballastés à ossature métallique " va lui coûter 140 000 € sur un total de travaux de 753 000 € HT.

C'est toutefois la dernière fois que l'argent du département sera sollicité pour cet ouvrage, ainsi que le précise la convention signée avec Réseau ferré de France.

(\*) Cet accord remonte à l'époque où, en raison d'un élargissement de la

chaussée réalisé par le Conseil général, le pont qui la franchissait avait dû être, lui-même, élargi.

### **Rocade sud-est de l'agglomération troyenne :**

#### **La population invitée à s'exprimer dans le cadre de l'élaboration du projet**

Le Conseil général va bientôt consulter la population à propos de la future " rocade sud-est " qui permettra de boucler le contournement routier de l'agglomération troyenne,

Après avis des 5 communes directement concernées (Bréviandes, St-Julien, St-Parres, Buchères et Rouilly-St-Loup), cette procédure dite " de concertation " pourra démarrer.

Comme pour le Parc logistique de l'Aube, il est question de multiplier les outils pour recueillir un maximum d'avis, non seulement de la part des habitants mais aussi de tous les " utilisateurs de l'espace " concernés.

Expositions sur le terrain et au Conseil général, permanences dans les mairies, mise en place de registres, réunions publiques, courriers postaux et électroniques.. l'arsenal est complet.

L'objectif est d'assurer le meilleur dialogue possible afin de tenir compte des avis, dans l'élaboration finale du projet. Il faut savoir, en effet, que rien n'est encore figé ; et que, tandis que chacun sera amené à s'exprimer, diverses études seront menées en parallèle (études environnementales et études techniques).

C'est à partir de ces études mais aussi des avis recueillis, que le projet sera arrêté dans ses grandes lignes.

Précision : il n'est évidemment pas question, à ce stade, de remettre en cause le choix du tracé dit " variante 5A " qui, lui aussi, avait résulté d'une vaste concertation en son temps.

### **Grands projets du Conseil général :**

#### **5 opérations réévaluées suite au bouclage des dossiers architecturaux**

Aujourd'hui que les architectes ont bouclé leurs dossiers (leurs " avant-projets détaillés ")

et que le Conseil général s'apprête à consulter les entreprises en vue des travaux,

on peut estimer de façon plus précise le coût de certaines grandes opérations.

C'est le cas pour 5 d'entre elles :

- Maison des lacs (Mesnil-St-Père) : Total de l'opération = 10,64 M€ TTC
- Gendarmerie de Troyes (quai Dampierre) : Total de l'opération = 3,198 M€ TTC
- Réhabilitation de l'ex-usine Someta à Crancey : Total de l'opération = 3,99 M€ TTC
- Centre sportif de l'Aube : Total de l'opération = 11,33 M€ TTC (dont 5,18 M€ pour le bâtiment principal restant à construire)
- Hôtel d'entreprises : Total de l'opération = 5,16 M€ TTC (compte-tenu des

travaux d'adaptation nécessaires)

### **Réaménagement des sites touristiques en bordure du lac d'Orient : le site de Lusigny également concerné**

Bien que plus modeste en terme d'aménagement, le site touristique de Lusigny-sur-Barse va lui aussi bénéficier d'un lifting complet - tout comme les sites de Géraudot et de Mesnil-St-Père, également situés au bord du lac d'Orient (Parc naturel régional de la forêt d'Orient)

L'intérêt est double.

Il en va de la cohérence, sur le plan touristique comme sur le plan esthétique, de tous ces aménagements.

Il en va aussi des coûts et des délais, puisque les études seront menées en même temps à Lusigny et à Géraudot, par un seul et même prestataire (un seul concours de maîtrise d'œuvre étant ensuite lancé pour les deux sites).

Comme pour les deux autres sites, le Conseil général va rechercher des financements extérieurs auprès de l'Etat, de la Région et de l'Union européenne.

### **Bar-sur-Aube : le centre médico-social bientôt rénové et agrandi**

Fin 2003, doivent démarrer les travaux du Centre médico-social de Bar-sur-Aube, situé rue Saint-Pierre.

Cette opération, qui coûtera 0,84 M€ au Conseil général (propriétaire), permettra d'améliorer l'accueil du public. Elle améliorera également les conditions de travail des travailleurs médico-sociaux et de leurs partenaires : en particulier dans le cadre de la CLI (Commission locale d'insertion des bénéficiaires du RMI).

Le Centre médico-social, rappelons-le, offre de nombreux services à la population : suivi de grossesse, suivi des jeunes parents et des jeunes enfants, conseils aux familles et aux adolescents, etc.

Il sera entièrement rénové (à l'intérieur comme à l'extérieur) mais aussi agrandi.

Ses 534 m<sup>2</sup> finaux offriront notamment, en plus :

- une salle de réunion
- des bureaux pour installer le centre de planification familiale
- de vrais espaces d'attente pour le public
- un accès pour les personnes handicapées

### **Téléphonie mobile : pour améliorer la couverture géographique, le Conseil général maître d'ouvrage et co-financeur de nouveaux supports d'antennes**

L'Etat ayant décidé, en 2001, que les collectivités devraient mettre la main à la poche pour améliorer la couverture du territoire en matière de téléphonie mobile, l'Aube a dû se faire une raison.

Après s'être battu contre ce principe qui aboutit à faire payer davantage les territoires qui sont à la fois les moins favorisés et les moins desservis, le Conseil général de l'Aube entend désormais jouer pleinement son rôle...

l'objectif étant, pour lui, d'assurer la meilleure répartition des nouveaux équipements sur l'ensemble du territoire départemental. Soucieux d'intervenir dans les choix qui seront faits, il a donc décidé de ne pas se contenter d'être co-financier (aux côtés de l'Etat et de l'Union européenne). Ainsi propose-t-il d'assurer, en outre, le rôle de maître d'ouvrage pour l'implantation de nouveaux supports d'antennes. L'équipement et l'exploitation des antennes resteront, quant à eux, du ressort des opérateurs de téléphonie mobile.

### **A Troyes, 2 opérations en secteur sauvegardé, rue Charles Gros : Restauration du bâtiment N°21 et acquisition du N°23**

Le Conseil général va restaurer la maison qu'il possède au 21 de la rue Charles Gros à Troyes afin d'y créer des bureaux supplémentaires, proches de son siège. Ces 170 m2 répartis sur 3 niveaux sont appelés à abriter des locaux sociaux et syndicaux.

Estimée à 0,46 M€, l'opération se fera bien sûr dans le respect des règles du secteur sauvegardé de Troyes - de même que l'achat du bâtiment N°23, qui contribuera à la réalisation d'un ensemble cohérent dans le quartier.

Elle vient compléter toute une liste de restaurations qui contribuent à la qualité du patrimoine du centre-ville (et qui ont également été menées par le Conseil général) : rénovations de l'hôtel-Dieu, de la Gendarmerie du quai Dampierre, de la Maison de la rue Clémenceau, du collège des Jacobins, du bâtiment AGI rue Zola...

### **Marchés publics : 447 marchés passés en 2002 pour plus de 46 millions d'euros**

Bien que ce type d'information ne soit plus obligatoire, le Conseil général a réalisé une présentation synthétique des 447 marchés publics qu'il a été amené à passer courant 2002.

L'essentiel de ces marchés (plus de 66 % en nombre) porte sur des travaux immobiliers ou routiers lancés par le Conseil général (ex : collèges, gendarmeries, bâtiments sur la Technopole, le Centre sportif de l'Aube, l'accueil des archives, signalétique du réseau des bibliothèques, etc).

Les entreprises ayant emporté les marchés proviennent de 18 régions différentes, avec une prédominance pour la Champagne-Ardenne (plus de 80 % en nombre). Au sein même de la Champagne-Ardenne, les entreprises aubois se taillent la part du lion avec plus de 94 % des attributions.

L'ensemble de ces marchés représente une somme de plus de 46 millions d'euros (pour les tranches fermes) auxquels il convient d'ajouter 2 millions d'euros (pour les tranches conditionnelles).

### **APA (Allocation personnalisée d'autonomie) à domicile : les nouvelles dispositions nationales appliquées dans l'Aube**

Chargé de gérer et de financer l'APA (prestation versée aux personnes âgées ayant perdu leur autonomie), le Conseil général doit tenir compte, désormais,

des nouvelles dispositions introduites dans la loi du 31 mars 2003.

Plusieurs évolutions sont ainsi intervenues :

- rémunération directe des services intervenant à domicile :

le Conseil général peut désormais rémunérer directement les services prestataires qui interviennent au domicile de l'allocataire (sans passer, donc, par un premier versement à la personne âgée)

- date d'ouverture des droits à l'APA :

pour les personnes vivant à domicile, les droits sont désormais ouverts à la date à laquelle est notifiée la décision d'attribution

- participation du bénéficiaire de l'APA à son plan d'aide :

les nouveaux plafonds de revenus ont des conséquences sur la participation financière demandée aux personnes âgées vivant à domicile (davantage d'équité avec ce qui est demandé aux personnes vivant en établissement ; davantage de participation demandée aux hauts revenus)

### **Vélovoie des lacs: 2 nouveaux itinéraires mis à l'étude (tour du lac d'Orient et liaison avec le lac du Der)**

Alors que va s'ouvrir, fin juillet 2003, la vélovoie des lacs (44 km de Troyes à Dienville via Lusigny et Géraudot), 2 nouveaux itinéraires vont d'ores et déjà être mis à l'étude afin de pouvoir mobiliser au maximum les aides européennes -tant qu'il en est encore temps.

Il ne semble pas nécessaire, en effet, de devoir attendre les résultats du schéma départemental des vélo-voies (dont les études ne pourront pas démarrer avant le début 2004) pour commencer à travailler sur ces 2 itinéraires logiquement rattachés à la voie verte Troyes-les lacs :

1) le tour du lac d'Orient (via Mesnil-St-Père, la Maison des lacs, les bords d'eau et la Maison du Parc)

2) la liaison (sur le territoire aubois) entre Dienville et le lac du Der : une liaison de 40 km au total qui inscrirait la voie verte auboise dans un itinéraire d'envergure régionale... mais aussi, à terme, européenne.

### **Matériel informatique réformé : vers un traitement respectueux de l'environnement**

Le Conseil général a inscrit un crédit de 0,04 M€ pour faire recycler, dans le respect de l'environnement, tout un stock de matériel informatique réformé. Depuis plusieurs années, une fois obsolètes, la plupart des matériels informatiques utilisés par l'administration départementale viennent s'ajouter aux matériels neufs qui sont par ailleurs alloués, chaque année, aux collèges. Au bout d'un certain temps, toutefois, ces matériels finissent eux-mêmes par ne plus être utilisables et s'accumulent (près de 200 m3 qui attendent aujourd'hui d'être recyclés).